

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CREHABITAT » en abrégé «
SCI CREHABITAT »

Siège ABIDJAN-COCODY-RIVIERA BONOUMIN,, Lot
810, Ilot 60

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/08/2023, reçus par Me ME FOFANA YAPHOLO ABIBA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 27/11/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
CREHABITAT » en abrégé « SCI CREHABITAT »

Objet : - La vente d'immeuble bâtis ou non, le syndic immobilier, l'assistance et le conseil en matière foncière, la gestion immobilière en général ;

- La construction de bâtiments et autres ouvrages sur les terrains nus ; - Aménageur foncier ;

- Accessoirement la prise de participation dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

-Et généralement, toutes opérations quelconques, immobilières ou financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, ou tous objets similaire ou connexe pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY-RIVIERA BONOUMIN,, Lot
810, Ilot 60

Dirigeant(s) Mme
(ADMINISTRATEUR)

KAGONE

TENE

ALIMA

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00004 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°00835/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

